



## ***MESURER ET PILOTER L'EAU***

***Un guide pour aider les  
entreprises à mieux évaluer leur  
empreinte eau***

- Compte-rendu -

# Sommaire

Introduction .....	3
Présentation de l'ouvrage « Mesurer et piloter l'eau ».....	5
Echange avec la salle .....	9

# Introduction

Jacques KRABAL, *co-président - Cercle Français de l'Eau*

Ce rapport a pour ambition de stimuler l'innovation des entreprises françaises en matière environnementale, avec une volonté d'agir très concrètement, à travers des réalisations pionnières : cela me paraît être une bonne orientation. En effet, la proposition et le concept intellectuel ne suffisent pas : l'aspect pratique est primordial, surtout dans le domaine environnemental. Ce constat est d'autant plus actuel que la ressource en eau subit de multiples pressions, accentuées par les changements climatiques. Si nous reconnaissons que « l'eau est indispensable à la vie », nous oublions que l'eau est également indispensable au développement économique et à la vie des entreprises, surtout pour celles dont le processus industriel est dépendant de grandes quantités d'eau, ou de sa qualité.

J'ai pu le vérifier sur mon territoire où un syndicat d'eau, que je préside, a accepté l'installation d'une usine de recyclage de papier. Nous avons pu mesurer à travers cette installation la problématique du partage de l'eau entre tous les usages (agricole, domestique, industriel). De plus, l'entreprise papetière s'installait sur les nappes phréatiques au sein desquelles était tirée l'eau destinée à l'alimentation humaine. Suite à un long débat, nous avons réussi à maintenir cette activité. Entre l'installation et aujourd'hui, le besoin de l'entreprise est passé de 5 000 à 3 000 m<sup>3</sup> par jour. L'eau rejetée n'est pas potable mais est apte à intégrer le milieu naturel.

Nous devons tous comprendre que le temps de la ressource facile est complètement révolu, pour tous, consommateurs ou industriels. Le partage de l'eau est une obligation, d'où l'importance du dialogue au niveau des territoires, avec les comités de bassin, et au niveau national. Comme tout un chacun, les entreprises doivent faire preuve de plus de sobriété et évoluer vers le recyclage, avec la volonté de s'inscrire dans l'économie circulaire. Elles ont besoin d'outils appropriés pour s'engager dans cette voie : c'est précisément le but de cette publication. Le guide s'intéresse aux étapes de l'intégration de l'eau dans la stratégie des entreprises et à la diversité des outils de mesure au travers d'une quarantaine d'exemples concrets. Sur les quatre chapitres que comportent ce rapport, je me suis particulièrement intéressé à celui concernant la mesure de l'empreinte eau en entreprise.

L'empreinte eau est un outil opérationnel permettant d'agir pour préserver la ressource en eau, que ce soit auprès des particuliers, des collectivités ou des entreprises. Le concept d'eau virtuelle définit la quantité d'eau nécessaire à la fabrication de biens de consommation ou intermédiaires. Il semble être l'analogue pour l'eau du concept d'énergie grise pour les énergies, tenant compte de la ressource que l'on ne voit pas.

Le concept est apparu il y a 25 ans grâce au Professeur John Anthony Allan du King's College de Londres, suite à une analyse sur les relations internationales au Moyen-Orient. L'objectif était alors d'éviter la guerre de l'eau dans la région. Son analyse revient à déplorer les surplus d'un pays producteur face aux besoins d'un pays consommateur en situation de stress hydrique.

L'empreinte eau est un indicateur de l'usage indirect de l'eau douce. L'eau évoquée dans l'opinion publique fait généralement référence à l'eau de consommation courante. La

consommation française atteint entre 120 et 150 litres d'eau par jour et par personne. L'eau du robinet représente une petite partie de l'eau réellement consommée. L'empreinte humaine se situerait en effet à 4 000 litres d'eau non visible par jour. Toutefois, cet aspect n'est généralement pas pris en compte pour réduire la consommation d'eau. Pour rappel, plusieurs milliers de litres d'eau sont nécessaires à la fabrication d'un paquet de café. L'empreinte de l'eau est donc un outil opérationnel permettant d'agir au niveau des particuliers, des collectivités et des entreprises, pour préserver la ressource en eau.

## Présentation de l'ouvrage « Mesurer et piloter l'eau »

**Claire TUTENUIT**, *déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement*

EpE est une association regroupant une quarantaine de grandes entreprises, françaises et internationales. Nous travaillons avec les entreprises au niveau corporate, afin que les directeurs du développement durable travaillent ensemble pour améliorer leur façon d'intégrer l'environnement à l'activité de leur entreprise. Ces entreprises partagent l'idée que l'environnement est une source d'opportunités et de progrès. Nos membres sont positionnés à différents endroits de la chaîne de valeur : nous regroupons de grandes entreprises dont l'activité est de produire, de nettoyer ou d'assainir l'eau, des entreprises grandes consommatrices, des banquiers ou encore des assureurs. Cette diversité nous permet de recueillir des points de vue très variés sur un même sujet. L'essentiel des travaux consiste en un échange de bonnes pratiques, ce qui permet aux entreprises d'évoluer plus rapidement, d'harmoniser leurs méthodes et de confronter leurs problèmes.

La consommation d'eau exprimée en m<sup>3</sup> ne suffit plus. Nous distinguons trois grands facteurs de changement dans l'approche des entreprises vis-à-vis de l'eau. Le premier est l'amélioration de la technologie de mesure des qualités physico-chimiques de l'eau. L'ensemble de la société dispose désormais d'outils de détection ayant considérablement progressé. Les seuils de détection baissent régulièrement, entraînant une hausse du niveau de préoccupation et de l'exigence de la population. Ce changement permet de s'interroger sur des polluants à concentration extrêmement faible, ayant toutefois une incidence sur la santé humaine et sur la biodiversité. Les agences régionales mesurent plusieurs centaines de polluants. Bien entendu, les entreprises sont interrogées sur la présence de certaines substances.

Dans un second temps, nous notons l'émergence de la notion de consommation indirecte, qui est l'empreinte correspondant aux approvisionnements et aux produits. Nous avons tous à l'esprit certains paradoxes : le Maroc exporte par exemple son eau sous forme de tomates. Au cours du dernier prix EpE-Metronews, une étudiante nous a expliqué, en s'appuyant sur des calculs, que les quantités d'eau nécessaires pour produire un steak et prendre une douche quotidienne pendant deux mois étaient équivalentes. Des questions de RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) extrêmement complexes se posent pour les grandes entreprises. Par exemple, les eaux de teinturerie. Il est très compliqué pour un teinturier de vérifier que les sous-traitants de ses sous-traitants, localisés dans des pays très éloignés, ne polluent pas de façon scandaleuse. Il existe un réel problème de contrôle de leur approvisionnement et de leur empreinte. Les entreprises ne peuvent plus se dédouaner, elles sont responsables de l'ensemble de leur empreinte eau.

Les facteurs de risques, tels que la démographie, la concentration urbaine et le développement des villes au plus près de l'activité, entraînent des conflits d'usage de plus en plus importants et réguliers. Le changement climatique entraîne une généralisation des zones arides : Barcelone dispose par exemple d'une usine de dessalement d'eau, ce qui prouve qu'il n'a pu être trouvé de solution face au conflit d'usage des eaux qui approvisionnent la ville. Or, toute consommation énergétique présente des conséquences sur le changement climatique :

le problème s'auto-entretient, menaçant la satisfaction des besoins en eau. Le risque de changement climatique est un sujet majeur, qui nécessitera une évolution des consommations et une adaptation globale.

L'activité des parties prenantes constitue elle-même un dernier facteur de risque. La population dispose d'un niveau d'éducation de plus en plus pointu au sujet de l'eau. Ainsi, la demande des parties prenantes sur la responsabilité des entreprises s'accroît régulièrement. Elle se traduit simplement par le conflit emploi-eau : si une entreprise apporte de l'activité et des emplois, les postes ne sont pas forcément destinés aux riverains immédiats. Ces derniers ne disposent que des inconvénients de l'installation. Cette dissociation spatiale entre les employés de l'entreprise et les riverains fait que la demande de responsabilité s'accroît très fortement et s'avère de plus en plus complexe.

Les entreprises se dotent d'instruments pour répondre à ces trois facteurs de changement, et pour que la réalité puisse être décrite de façon objective au cours des discussions avec les parties prenantes (riverains, collectivités, agences, bassins etc.). Ce besoin d'instruments est très important pour objectiver ce dialogue. Veolia a développé de nombreux outils, utilisés par certaines grandes entreprises. Si une entreprise présente une étude hydrographique, elle doit expliquer comment elle a été réalisée, pourquoi, avec quels témoins etc. La controverse doit pouvoir être objectivée, la confiance en la science ayant ses limites. Les parties prenantes souhaitent que le dialogue soit basé sur des détails très précis. Les instruments doivent ainsi être crédibles et sophistiqués.

Les entreprises réagissent aussi en s'autonomisant par rapport aux autres usagers de l'eau. Plusieurs entreprises, comme Renault à Tanger, ont tendance à réduire autant que possible leur dépendance au milieu extérieur pour leur consommation d'eau locale. Il est alors nécessaire de posséder des technologies de mesure, de vigilance et de gestion de l'eau en interne.

La troisième grande réaction des entreprises est de donner à leurs filiales les moyens de gérer localement les sites. Le principe est de décliner l'empreinte eau par site, afin que chacun d'entre eux soit capable de prendre en charge le dialogue avec les riverains et les parties prenantes. Certains sites sont priorisés selon leur sensibilité. Saint-Gobain était par exemple la première entreprise mettant en place une politique de l'eau de groupe, basée sur un certain nombre de critères objectifs. Dans la mesure où l'entreprise est perçue comme un acteur très important, elle est rendue responsable de tout ce qui se passe au sein de ses sites, y compris ceux de ses sous-traitants. Répondre à cette demande sociétale nécessite la mise en place d'une organisation particulière.

La brochure s'appuie sur une quarantaine d'exemples très concrets, tirés de l'usage de nos membres. Elle a pour vocation à être diffusée auprès de nos membres, afin qu'ils prennent connaissance des différentes politiques pouvant être mises en place, et à l'extérieur, afin que d'autres acteurs s'en emparent. Une plaquette comme celle-ci pourra être utilisée par chaque partie prenante, augmentant ainsi le niveau d'exigence vis-à-vis des entreprises. Les entreprises se donnent entre elles les moyens de mieux répondre à leurs parties prenantes. Elles présentent aussi à leurs parties prenantes des outils que l'on peut demander à des entreprises.

### **Pierre VICTORIA, délégué général - Cercle Français de l'Eau**

Même si chaque acteur est responsable de sa consommation d'eau, cette ressource se partage et doit faire l'objet d'un dialogue. Claire TITENUIT a souligné une certaine volonté d'assurer l'indépendance hydrique de l'ensemble des acteurs. Nous retrouvons ce constat, au-delà des acteurs économiques, avec les acteurs politiques, en particulier sur la gestion des eaux transfrontalières ; à Singapour, les habitants boivent des eaux provenant des eaux usées, afin de ne pas dépendre du pays voisin. Les nouveaux outils permettent un débat sur la notion d'indépendance, à rebours de la logique de partage et de coopération dans laquelle nous nous situons historiquement. Le sujet est complexe et devra être approfondi. Nous faisons partie de ceux qui pensent que l'eau est avant tout un outil de partage, de coopération et de dialogue et doit le rester.

### **Annabelle PRIN-COJAN, responsable du Pôle Environnement - Entreprises pour l'Environnement**

Cette publication est issue de trois ans de travaux sur l'échange de la pratique des membres et sur la mesure de l'empreinte eau.

Mesurer son empreinte eau revient à mesurer les impacts du prélèvement et des rejets de l'entreprise sur la disponibilité en eau et sur la qualité des milieux et des écosystèmes qui y sont associés. Cette publication reprend la méthodologie des entreprises sur cette mesure, ce qui revient dans un premier temps à identifier et à anticiper les risques. L'entreprise étudie ses dépendances et ses impacts, établit une cartographie des risques et met en place un reporting déclenchant des actions.

Concernant la dépendance et les impacts des entreprises par rapport à la ressource en eau, l'important est de connaître les liens qui existent entre l'entreprise, et de repérer les types de prélèvements (nappes phréatiques, réseaux, eaux de pluie), et l'utilisation qui est faite de l'eau (directement dans les procédés industriels ou indirectement via les fournisseurs) et d'identifier les rejets (milieux naturels, cycle fermés, eau évaporée).

Après ce travail d'identification, les entreprises cherchent à cibler les sites prioritaires. Les industriels, répartis dans le monde, utilisent essentiellement trois outils de cartographie :

- Global Water Tool du WBSCD. Cet outil permet d'identifier la zone à risque et indique la pénurie d'eau par tête d'habitant.
- Aqueduct, du WRI, et Water Risk Filter, du WWF. Ces deux outils identifient les risques de réputation, réglementaires ou écologiques.

Une fois ce travail réalisé, les entreprises ciblent leurs sites prioritaires. Les entreprises se sont dotées d'indicateurs spécifiques, dont la qualité dépendra de leur élaboration. Pour être crédibles et reconnus, les indicateurs sont élaborés avec des scientifiques, des ONG et les différentes parties prenantes locales.

L'expérience des membres d'EpE montre généralement que trois critères sont essentiels pour assurer la qualité des indicateurs : ces derniers doivent être reproductibles dans le temps, dans l'espace et définis de préférence avec des tiers de confiance. Les indicateurs sont définis

au sein de l'entreprise mais certains sont plus généralisés, comme les indicateurs du GRI ou le CDP Global Water Report. Les indicateurs sont classés selon différents types : l'on retrouve les indicateurs de volume, de qualité et de prix ou valeur réelle de l'eau (True Cost of Water, de Veolia). Cette brochure détaille chaque étape grâce à un exemple de la pratique des membres.

Une fois que les entreprises ont défini des outils de mesure et des sites prioritaires, elles définissent des actions pour améliorer leur gestion de l'eau. En premier lieu, elles s'attachent à réduire leur besoin en eau (réduction des fuites d'eau généralement), à améliorer les procédés industriels et à fonctionner en cycle fermé. Une autre voie consiste à améliorer le traitement des rejets. Des membres comme Sanofi œuvrent beaucoup sur ce sujet.

## Echange avec la salle

**Pierre VICTORIA**, *délégué général - Cercle Français de l'Eau*

Les deux personnes ayant participé au groupe de travail peuvent peut-être nous faire part de leurs remarques et de leur contribution.

**Olivier GUICHARDON**, *directeur RSE - Sequana*

Sequana est un groupe papetier engagé sur deux activités : fabrication de papier et distribution. Nous disposons d'une vingtaine d'usines, principalement en Europe mais aussi en Amérique du Sud et en Chine. Nous fabriquons du papier et consommons par conséquent beaucoup d'eau. Nous restituons au milieu naturel entre 90 et 95 % de nos prélèvements : notre enjeu majeur concerne ainsi la qualité de la restitution de l'eau dans l'environnement. Nous distinguons trois enjeux autour de l'eau.

Le premier est lié à la consommation et au stress hydrique. Certaines de nos usines se trouvent dans des zones potentiellement concernées. Cela peut se traduire par une injonction préfectorale interdisant les prélèvements dans les milieux naturels, entraînant une réduction de la production. Nous disposons ainsi d'un intérêt économique à réduire la quantité d'eau nécessaire pour fabriquer une tonne de papier.

Le second enjeu est lié à l'utilisation et la réutilisation de l'eau. Nous fournissons un important travail de R&D sur ces questions. Nous reconnaissons toutefois ne pas agir parfaitement et rencontrer de nombreuses difficultés sur la question de l'eau. La réutilisation de l'eau peut s'avérer, en utilisant les mêmes procédés, possible dans une usine et impossible dans une autre, en fonction du papier fabriqué. Les qualités physico-chimiques de l'eau peuvent aussi rendre possible la réutilisation de l'eau dans une usine pour tel type de papier et pas un autre. Par exemple, le papier nécessaire à la fabrication des billets de banque a besoin d'une eau extrêmement pure, prélevée directement dans les nappes phréatiques. La réintroduction de l'eau dans les procédés de fabrication constitue le réel enjeu. Nous devons chauffer les eaux, qui atteignent entre 25 et 30 °C en sortie d'usine. Si nous pouvions les réutiliser, l'économie d'énergie entraînerait un avantage économique très important.

La qualité de la restitution dans les milieux naturels constitue le troisième enjeu majeur. Cet élément est extrêmement encadré d'un point de vue réglementaire dans le secteur papetier. Nos usines assurent toutes un double traitement, biologique et physico-chimique. La qualité de la mesure est essentielle, afin de pouvoir garantir aux parties prenantes que nos mesures sont quotidiennes voire biquotidiennes et de prouver que nous agissons en toute transparence sur la qualité des rejets.

En tant que directeur de la RSE de l'entreprise, la difficulté la plus importante est d'intégrer un gain économique aux projets concernant l'eau. Le retour sur investissement s'avère

souvent assez long. Promouvoir la seule notion de responsabilité vis-à-vis de l'environnement ne suffit pas, il est nécessaire de prendre en compte l'approche économique. Nous travaillons beaucoup sur le coût de traitement et de prélèvement et les coûts qui seraient évités si nous pouvions réintroduire l'eau dans un circuit fermé. Ces travaux se révèlent fastidieux et ne peuvent être dupliqués d'une usine à l'autre : ils doivent donc être entrepris site par site. Nous avançons sur ce chantier avec beaucoup plus de difficultés que sur l'énergie. En effet, le retour sur investissement pour une chaudière à biomasse peut être mesuré beaucoup plus facilement. Les liens eau-énergie nous intéressent également puisque nous sommes également un gros consommateur d'énergie, dont une grande partie est utilisée pour créer de la vapeur.

**Pierre VICTORIA**, *délégué général - Cercle Français de l'Eau*

Redonner de la valeur à l'eau est en effet un sujet fondamental aujourd'hui. Nous avons longtemps considéré que l'eau était par définition le bien qui n'avait pas de valeur car il se renouvelait de façon éternelle. Ce constat a largement évolué.

**Olivier GUICHARDON**, *directeur RSE - Sequana*

Pour compléter, le coût de l'eau varie de 1 à 10 selon la localisation de nos usines. Le coût est dérisoire en Écosse et très élevé en Espagne, où il augmente significativement d'année en année.

**Hubert JANOT**, *responsable environnement et développement durable - Italcementi*

Je travaille au sein du Groupe Italcementi. Nous sommes des fournisseurs de début de chaîne et fabriquons du ciment, des granulats et du béton. Le sujet de l'eau est inscrit dans notre responsabilité d'industriel, tout comme le réchauffement climatique et la biodiversité. Nous sommes des acteurs pouvant agir sur ces sujets et devant s'adapter aux changements. Le changement climatique est un fait indubitable que nous devons anticiper.

Nous avons pour credo d'être un acteur responsable sur le sujet de l'eau. Nous nous efforçons d'afficher de manière transparente nos actions dans les rapports annuels RSE, de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du sujet hydrique, de dialoguer avec les parties prenantes, ce qui constitue aujourd'hui notre fer de lance, et de mettre en place les moyens techniques. Notre directeur général a signé, dans le cadre du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), un engagement à fournir de l'eau potable aux communautés locales qui n'y ont pas accès.

Nous visons aujourd'hui l'absence totale de rejets dans nos industries. Nous savons que cet objectif peut être atteint : de nombreux sites opèrent déjà avec zéro rejet, la qualité de l'eau rejetée n'étant alors plus une préoccupation. Étant également une industrie extractive, nous sommes parfois amenées à rejeter de l'eau, notamment lorsque nous opérons dans des

carrières. Plutôt que de la rejeter sur les eaux de surface, nous fournissons l'eau à des sociétés qui alimenteront quant à elles les réseaux d'eau potable, dans le cadre d'une utilisation partagée.

**Pierre VICTORIA, délégué général - Cercle Français de l'Eau**

Vos propos confirment qu'il existe des outils pour mesurer et piloter la gestion de l'eau. Toutefois, rien ne se fait sans un dialogue avec les parties prenantes et les autres usagers de l'eau. Il est absolument fondamental de faire reconnaître le droit à l'intégration de l'eau à l'activité économique dans le respect des autres usages.

L'eau a pris tellement de valeur qu'il est impossible de la rejeter simplement dans le milieu naturel. L'eau n'est plus un bien à usage unique : nous essayons de l'utiliser plusieurs fois pour lui donner un maximum de valeur.

**Annabelle PRIN-COJAN, responsable du Pôle Environnement - Entreprises pour l'Environnement**

De plus en plus d'entreprises établissent un reporting sur leur empreinte eau : 68 % des 500 plus grosses entreprises du FTC ont transmis ces données au CDP cette année. Depuis 2010, l'usage du CDP Global Water Report par les investisseurs a augmenté de 318 %. Ces derniers font preuve d'un intérêt croissant afin de distinguer la manière avec laquelle les entreprises gèrent leur empreinte eau.

**Claire TUTENUIT, déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement**

Pour les entreprises, l'actionnaire est une partie prenante particulière. Nous constatons l'effet que produit l'intérêt des investisseurs sur l'empreinte carbone : l'empreinte eau suit le même chemin et devient un sujet de très grande vigilance, notamment en raison des risques découlant des activités, parfois très éloignées, des sous-traitants. Les entreprises ont su s'équiper pour gérer leur empreinte immédiate : la pression des actionnaires et des investisseurs permet d'accélérer le mouvement sur les activités lointaines.

**Christian LECUSSAN, président - FENARIVE**

Cette étude se révélera utile à beaucoup de monde. Je préside la Fédération nationale des riverains usagers et industriels de l'eau, fondée par les papetiers dans l'Est de la France il y a près de 60 ans.

Trois paramètres s'avèrent fondamentaux au sujet la problématique de l'eau : la quantité, la qualité et le prix. Concernant la quantité, j'estime que nous ne devons plus parler de consommation mais bien d'usage pour les industriels. Nous rejetons la grande majorité de l'eau que nous prélevons. La plaquette indique que les industriels représentent 22 % de la

consommation d'eau en France : environ 21,8 % réintègrent le milieu naturel. Les plus gros « consommateurs » sont les centrales EDF, qui ne consomment pas l'eau.

**Pierre VICTORIA, délégué général - Cercle Français de l'Eau**

Il est à noter que l'eau utilisée par EDF est au moins réchauffée.

**Christian LECUSSAN, président – FENARIVE**

La problématique de la qualité de l'eau rejetée me semble être le paramètre fondamental. Ne pas disposer de données scientifiques tangibles et réelles sur l'impact de la qualité de cette eau sur le milieu naturel représente notre plus gros manque à l'heure actuelle. Ces dernières années, nous avons constaté un certain nombre de décisions nationales et internationales à ce sujet : elles ne se basent pas suffisamment sur des données scientifiques précises. Comme vous l'avez souligné, nous avons dépassé la recherche de la DCO ou des MES : nous recherchons désormais des éléments tels que le permanganate de potassium à des concentrations extrêmement faibles. La dernière modification de la directive établit des normes de qualité aux alentours de  $10^{-12}$  g/L, au niveau du picogramme.

Pour les industriels, les investissements nécessaires pour atteindre ces niveaux de rejets sont colossaux. Nous devons par conséquent nous assurer de l'intérêt de ces normes et ne pas se baser sur des impressions. Un effort de recherche doit être entrepris de manière coordonnée, entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprises, afin ne pas dépenser d'argent là où ce n'est pas nécessaire.

La majorité des entreprises sont raccordées au réseau public et ne maîtrisent ainsi pas tous les paramètres, comme peut le faire un industriel qui utilise un rejet direct dans le milieu naturel. L'approche qualité du rejet varie selon ces deux situations. Cela implique des stratégies et des politiques différentes.

Nous entendons souvent qu'il est difficile de justifier les investissements réalisés par l'entreprise : la rentabilité est inenvisageable à court terme et difficile à démontrer sur le long terme, d'autant que le coût de l'eau ne s'explique pas par la qualité ou le niveau de consommation. Nous nous apercevons que plus nous réalisons d'efforts pour réduire nos consommations, plus le prix de base augmente : le coût reste ainsi constant. Le système actuel de taxation et de redevance n'est pas écologique mais permet d'optimiser les ressources financières. Tant que cette approche n'aura pas été modifiée, il sera compliqué d'inciter les entreprises à fournir des efforts, alors même que les progrès sont de plus en plus difficiles à obtenir. La répression mise en place en France est appliquée de manière intelligente. Une stratégie politique doit être mise en place pour modifier l'approche globale. L'eau est un bien commun, gratuit, mais la rente utilisable ne l'est pas. Il est nécessaire de payer les tuyaux et toutes les installations. Plus nous réduirons les consommations, plus la

part de la charge fixe augmentera. L'équilibre est assez difficile à trouver : ce sujet méritera une attention toute particulière.

Concernant l'usine de Tanger citée précédemment, je pense qu'il faut saluer cette réalisation, qui constitue un modèle sur le plan environnemental. Le groupe Renault a entrepris tous les efforts nécessaires pour que l'impact de cette usine soit exemplaire. D'autres groupes, tels que Safran ou Sanofi, ont aussi réalisé d'excellentes choses au niveau national.

**Claire TUTENUIT, déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement**

Les seuils de détection et les normes de qualité évolueront beaucoup au cours des années à venir. Nous avons évoqué très brièvement l'impact sur l'eau des usages des produits. La plaquette présente l'exemple d'entreprises fabriquant des intrants pour l'agriculture : nous estimons que les rejets ponctuels commencent à être globalement maîtrisés. En revanche, les rejets plus diffus commencent à apparaître sur l'écran radar de la qualité de l'eau, notamment parce que nous savons désormais mesurer des concentrations aussi faibles que celles que vous avez mentionnées. De ce fait, un énorme travail est entrepris autour des éléments présents dans l'eau à faible dose. Nous étudions la façon dont ils vont se dégrader, évoluer ou persister. Cela ne concerne pas uniquement les sources d'eau potable.

La maîtrise des coûts représente un des enjeux majeurs actuellement. Nous devons déterminer jusqu'où il est nécessaire de poursuivre les études et analyses sur les polluants à très faible dose. Nous observons l'émergence d'une réelle demande sur ces sujets. Dans ce cas, la notion de riverains devient beaucoup plus lointaine. Nous avons récemment assisté à une présentation de l'Ineris, qui présentait les méthodes par lesquelles seront étudiés les perturbateurs endocriniens dans l'eau. La demande sur ce sujet stimule la réflexion méthodologique. La question du coût se pose également. Dans l'absolu, le nombre d'études qui pourraient être réalisées est tout à fait considérable. La question de leur financement va toutefois se poser. Il sera nécessaire de déterminer les priorités, en partenariat avec les parties prenantes et la communauté scientifique.

**Annabelle PRIN-COJAN, responsable du Pôle Environnement - Entreprises pour l'Environnement**

EpE est le partenaire français du WBCSD, qui correspond à notre organisation à l'échelle mondiale. Ces derniers ont beaucoup travaillé sur la valorisation de l'eau : ils ont publié deux guides, notamment dans le but de justifier les investissements des entreprises. Toutes leurs publications sont illustrées d'exemples concrets provenant de l'activité de leurs membres. Une partie est dédiée aux cas pratiques : une autre, beaucoup plus technique, présente les méthodes de valorisation de l'eau. Nous évoquons ces publications dans notre guide mais il peut être intéressant de s'y référer directement.

**Pierre VICTORIA, délégué général - Cercle Français de l'Eau**

Le WBCSD fait preuve d'une très grande prise en compte du sujet de l'eau. Il y a une dizaine d'années, la légitimité des entreprises utilisant beaucoup d'eau pour leur processus industriel était soumise à de nombreuses interrogations. Je pense notamment à la situation très tendue et conflictuelle rencontrée par Coca-Cola en Inde, dans un contexte de stress hydrique. La firme a alors réagi dans une logique de coopération. Elle a incité le WBCSD à prendre en charge le sujet et à réfléchir à l'autorisation d'exploiter un site dans un contexte de stress hydrique croissant.

**Claire TUTENUIT, déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement**

Coca-Cola nous avait présenté son empreinte eau : la firme prélève entre un et deux litres d'eau pour un litre de soda, le besoin variant selon les usines. Toutefois, le sucre représente 80 % de leur empreinte eau, via l'agriculture.

**Inconnu dans la salle**

Vous évoquiez Coca-Cola : il paraîtrait qu'ils puisent de l'eau dans les nappes aquifères fossiles, non renouvelables. Quelles peuvent-être les perspectives dans ce domaine ? Ils exploitent notamment ce type de nappes à Ris-Orangis.

**Claire TUTENUIT, déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement**

Je ne connais pas le détail de ces puits. Il ne s'agirait pas des seules ressources fossiles exploitées par l'Homme. Toutefois, se pose la question de l'importance du prélèvement par rapport à la quantité disponible et aux autres usages nécessaires. Il n'est pas forcément idiot de prélever de l'eau dans des nappes très pures lorsqu'elle est destinée aux boissons. Toutefois, tout dépend des conflits d'usage, je me garderais bien de toute réponse globale à ce sujet. En Inde, le pompage de nappes est une solution utilisée de manière excessive par rapport à la puissance des nappes en question. Ce sujet ne concerne pas uniquement Coca-Cola. Nous constatons que cette solution a atteint ses limites, en raison du coût énergétique et de la disponibilité des nappes. Le pompage se traduit également par des problèmes d'invasion des nappes par des eaux saumâtres.

**Christian LECUSSAN, président – FENARIVE**

L'axe fossile néocomien qui se trouve sur le bassin parisien n'est, à ma connaissance, pas utilisé par les industriels. La nappe a toutefois été utilisée à une certaine époque par IBM.

**Olivier JACQUE, chef du service technique de l'eau et de l'assainissement, Mairie de Paris**

Coca-Cola a reçu en France des autorisations car cela permettait la mise en place de puits constituant un approvisionnement de secours pour les collectivités. Les prélèvements effectués par Coca-Cola sont surveillés par l'Agence de l'eau, qui les considère acceptables. Quelques puits se trouvent également au sein de la ville de Paris. La finalité de ces opérations est de disposer de puits en état de fonctionnement, afin de pouvoir utiliser l'eau rapidement en cas de besoin de secours.

**Pierre VICTORIA**, *délégué général - Cercle Français de l'Eau*

Toutefois, cette pratique a effectivement donné lieu à des controverses dans la presse. Vous n'êtes pas le seul à émettre cette remarque.

**Olivier JACQUE**, *chef du service technique de l'eau et de l'assainissement, Mairie de Paris*

La ville de Paris disposait, pendant un certain nombre d'années, d'un contrat avec la société Châteaud'eau, qui équipe les bouteilles que vous retrouvez dans les entreprises. Ce partenariat s'inscrivait dans le même ordre d'idées. Le contrat permettait de disposer en permanence d'un puits de secours.

**Claire TUTENUIT**, *déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement*

De mémoire, les nappes franciliennes ont été extrêmement sollicitées par le passé. Elles font désormais l'objet d'une gestion très précautionneuse.

**Olivier JACQUE**, *chef du service technique de l'eau et de l'assainissement, Mairie de Paris*

La gestion précautionneuse concerne les aspects qualitatif et quantitatif.

**Inconnue dans la salle**

Je souhaitais savoir si vous disposiez de chiffres concernant le nombre d'entreprises françaises ou mondiales certifiées ISO 14 046.

**Annabelle PRIN-COJAN**, *responsable du Pôle Environnement - Entreprises pour l'Environnement*

Cette norme date de l'été 2014. Nous ne disposons d'aucune statistique à ce sujet.

**Claire TUTENUIT**, *déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement*

Nous ne disposons pas non plus des chiffres au sujet de nos membres. Nous n'avons pas vocation à recueillir ces statistiques. De plus, le bilan est généralement réalisé cinq après la mise en place d'une telle norme. Certaines entreprises, bien qu'elles en aient la possibilité,

n'estiment pas judicieux de se précipiter pour obtenir la certification, qui fait état d'une démarche globale. Elles préfèrent concentrer leurs efforts sur l'amélioration de pratiques dans des endroits à risque plutôt que d'obtenir des certifications générales, surtout si elles disposent déjà de la certification ISO 14 000.

### **Inconnu dans la salle**

Il semble que les opérateurs de service de l'eau soient autorisés à pratiquer des tarifs dégressifs pour les gros consommateurs. Est-ce bien réel ? Si oui, cela vous paraît-il souhaitable et logique pour l'avenir ? Ne vaudrait-il pas plutôt envisager des tarifs progressifs pour inciter à l'économie ?

### **Muriel CHAGNIOT, expert – Véolia**

La loi a évolué, notamment dans les zones de stress hydrique. Le principe du tarif dégressif n'est plus permis par la loi française.

### **Christian LECUSSAN, président – FENARIVE**

Concernant le prix de l'eau, nous retrouvons un principe de dégressivité au niveau de l'assainissement et de la consommation. Il est semble-t-il abandonné pour l'assainissement. En ce qui concerne la consommation, je pense que certains cas subsistent : la dégressivité ne me paraît pas anormale. Je vous indiquais précédemment que les tuyaux, installations et autres charges fixes constituaient la majeure partie du coût de l'eau. Un tuyau permettant le passage d' $1\text{m}^3$  d'eau par seconde tous les jours coûtera le même prix qu'un tuyau par lequel circulera  $1\text{m}^3$  d'eau trois mois par an. La dégressivité n'est pas illogique si l'on observe la composition du coût de l'eau.

### **Pierre VICTORIA, délégué général - Cercle Français de l'Eau**

Si je comprends bien, tout n'est pas encore mis en place pour que l'esprit de la loi soit appliqué. Certaines entités organisatrices des services publics de l'eau doivent s'inquiéter des stratégies d'évitement d'un certain nombre d'industriels, qui pourraient ainsi quitter le réseau collectif pour utiliser leur propre alimentation en eau. Il s'agit d'un risque réel pouvant déséquilibrer l'économie d'un service.

### **Stanislas POURADIER-DUTEIL, directeur du développement – Véolia**

La circulaire de 1976 sur la dégressivité, qui s'appliquait de facto à tous les acteurs, n'est plus d'actualité. En revanche, la structuration du tarif relève du libre arbitre de l'autorité organisatrice. Le coût de l'eau étant composé à 90 % de charges fixes, la dégressivité suit une certaine logique.

**Muriel CHAGNIOT**, *expert – Véolia*

L'autorité organisatrice peut appliquer ces tarifs dans le respect de l'équité des usagers. Un usager d'une même catégorie aura droit au même type de tarifs.

**Olivier JACQUE**, *chef du service technique de l'eau et de l'assainissement, Mairie de Paris*

Il ne faut pas confondre le tarif, qui relève du libre-arbitre, et la dégressivité, interdite par la loi en zone de stress hydrique.

**Christian LECUSSAN**, *président – FENARIVE*

L'encadrement européen mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 a apporté une modification à ce sujet. Nous avons énormément de difficultés à déterminer des projets pouvant être financés par les agences. En effet, les aides à l'investissement dans le domaine de l'eau prenaient en compte le bénéfice que pouvait en retirer l'entreprise. Si l'économie d'eau potable réalisée compensait le coût de l'investissement, l'aide était impossible. La suppression de cette disposition par la Commission européenne est une excellente nouvelle. Cela permettra aux industriels de bénéficier des aides et de pouvoir réaliser des économies d'eau, de réutiliser les eaux pluviales, etc.

**Inconnu dans la salle**

Le concept d'empreinte eau ne doit-il pas redéfinir la terminologie et les principes de gestion de l'eau actuellement utilisés ? Ces derniers ne tiennent pas compte de la grande distance entre le producteur et le consommateur. Par exemple, le concept de riverains n'est plus pertinent.

**Claire TUTENUIT**, *déléguée générale - Entreprises pour l'Environnement*

L'élargissement du concept d'empreinte eau pose effectivement nombre de questions sur la responsabilité des entreprises, de l'eau consommée aux rejets des fournisseurs. J'avais évoqué le sujet avec une entreprise textile française, qui m'avait expliqué avoir réintégré le processus de teinture des tissus afin de mieux le contrôler. Les tissus étaient ensuite envoyés dans d'autres pays pour être mis en forme. Cette évolution s'expliquait justement par la notion de responsabilité indirecte. Les débats sont loin d'être aboutis sur ces sujets. Plus que le risque opérationnel, le risque principal concerne aujourd'hui la réputation des entreprises. Nous constatons que ces dernières commencent à se préoccuper des activités lointaines, au titre de leur empreinte eau. L'opinion publique a tendance à attribuer la responsabilité au membre le plus influent de la chaîne, alors que ce dernier n'a bien souvent que peu de contrôle sur ses sous-traitants les plus éloignés. Une entreprise peut être interpellée sur l'usage de produits chimiques ou de médicaments par un de ses sous-traitants, même si ce

dernier dissimulait ses agissements à l'entreprise. La responsabilité juridique des uns et des autres fait pour l'instant l'objet d'une incertitude. Une réflexion sur ce sujet va peu à peu mûrir.

**Pierre VICTORIA**, *délégué général - Cercle Français de l'Eau*

La notion d'empreinte présente une ambiguïté sémantique que nous évoquions précédemment : est-ce une vision positive ou négative ? L'empreinte environnementale renvoie à une vision négative des conséquences de l'activité humaine sur l'environnement. Quant à l'empreinte de notre débat sur la pensée de l'école française de l'eau, je suis sûr qu'elle sera positive.